Cinquante-huitième année. - N ° 228 A Mardi 26 novembre 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 419

26 – DRÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

Ventes et cessions

442 415 519 RCS Romans.
MAHESY.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 106720.00 EUR.
Adresse : Lieudit Saint Vincent, Rd 93, 26400 Aouste-sur-Sye.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : MAHESY Société par Actions Simplifiée au capital de 106.720 euros Siège social : Lieu-dit Saint Vincent – RD 93 26400 AOUSTE SUR SYE 442 415 519 R.C.S. ROMANS ——————————————— ACOCE Société par Actions Simplifiée au capital de 201.132 Euros Siège social : lieudit Saint Vincent - RD 93 26400 AOUSTE SUR SYE 996 320 065. R. C. S ROMANS Suivant acte sous seings privés signé électroniquement le 20 novembre 2024, la société ACOCE et la société MAHESY ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société ACOCE par la société MAHESY au moyen de l'apport par la société ACOCE à la société MAHESY de tous éléments de son actif évalué à 2.503.218 euros contre la prise en charge de son passif évalué à 1.260.929 euros, soit un apport net de 1.242.289 euros. La société MAHESY détenant la totalité des actions de la société ACOCE, il n'est fait mention d'aucun rapport d'échange, ni d'augmentation de capital à réaliser. Un exemplaire du projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS le 21 novembre 2024 pour chacune des sociétés ACOCE et MAHESY, en conformité de l'article L 236-6 du Code de Commerce..